

**2024/13  
DÉCISION DU MAIRE  
MARCHES PUBLICS**

L'an deux mille vingt-quatre, le premier août,

**Le Maire d'Autrans-Méaudre en Vercors,**

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant sur les délégations pouvant être conférées au Maire par le Conseil municipal,
- Vu la délibération n° 22/86 du 3 novembre 2022 du Conseil Municipal de la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors, donnant délégation à Monsieur le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Vu l'article R2124-2 du code de la commande publique,
- Considérant que le marché portant sur les navettes touristiques et de transports scolaires arrive à échéance fin octobre 2024, ayant rendu nécessaire la publication d'une nouvelle consultation portant sur les mêmes prestations, à savoir les navettes de transports touristiques hivernales desservant les stations de la Sure et de Gêve, assurant la liaison Autrans-Méaudre ; ainsi que les navettes de sorties scolaires, péri et extra scolaires.
- Considérant l'offre unique reçue de l'entreprise PERRAUD, titulaire du marché en cours, conforme et adoptée par la Commission d'Appel d'Offres,

**DECIDE :**

**Article 1 :** d'attribuer le marché portant sur les navettes touristiques et de transports des élèves vers les activités scolaires, péri et extra scolaires (3 lots) à l'entreprise PERRAUD, pour une période de 4 ans (2024-2028), selon les prix unitaires fournis dans l'annexe jointe.

**Article 2 :** d'autoriser le règlement en fonction des périodicités d'émission de factures.

**Article 3 :** de certifier le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de contrôle de légalité et de publication.

**Le Maire,**

**Hubert ARNAUD**



**Bordereau de prix unitaires valant Devis quantitatif estimatif****"NAVETTES TOURISTIQUES ET DE TRANSPORTS SCOLAIRES, PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES "****Lot 1 "Navettes touristiques et de transports dans le cadre de la desserte des stations de ski alpin et de ski de fond situées sur Autrans "**

Navette touristique de transport de personnes			Desserte des stations de ski alpin : Centre nordique - La Sure (Autrans) 18 arrêts / Longueur approximative du circuit : 12 km					
N°	Référence		Description	Type	Unité	Q	PU en chiffres HT	Total HT
1	Période basse saison hivernale	Hors vacances scolaires en semaine	Tous les jours - fréquence et horaires définis au CCTP Départ du Centre nordique : 8h50 Type de navette : Bus de 25 places assises minimum <b>La journée</b>	QP	Journée	1	603,00 €	603,00 €
2	Période Haute saison hivernale	Vacances scolaires toutes zones et week-ends	Tous les jours, fréquence et horaires définis au CCTP Départ du Centre nordique : 8h30 Type de navette : Navette urbaine grande capacité <b>La journée</b>	QP	Journée	1	809,28 €	809,28 €
3	Navette supplémentaire exceptionnelle		En fonction de l'enneigement et de la fréquentation - sur demande des services de la mairie Véhicule de 25 places ou bus grande capacité <b>La rotation A/R</b>	QP	Rotation	1	79,64 €	79,64 €
Navette touristique de transport de personnes			Desserte des stations de ski nordique : Centre nordique / Gève (Autrans) 5 arrêts / Longueur approximative du circuit : 4 km					
N°	Référence		Description	Type	Unité	Q	PU en chiffres HT	Total HT
4	Période unique	Toute la saison hivernale	Tous les jours - Fréquence et horaires dans le CCTP Départ du Centre nordique à 9h00 Navette urbaine grande capacité <b>La journée</b>	QP	Journée	1	735,83 €	735,83 €

5	Navette exceptionnelle		En fonction de l'enneigement et de la fréquentation - sur demande des services de la mairie Véhicule type bus grande capacité <b>La rotation</b>	QP	Rotation	1	67,93 €	67,93 €
6	Navette exceptionnelle parking Jean Babois / Gève		En début de saison avant les vacances de Noël ou en fonction de l'enneigement et de la fréquentation Rotation permanente entre le parking de Jean Babois et Gève, soit 2.2km Type de véhicule :bus 25 places minimum <b>La rotation</b>	QP	Rotation	1	30€	30€
							<b>Total lot de base 1 HT :</b>	<b>2 325.68 €</b>
							<b>TVA 10% :</b>	<b>232.57 €</b>
							<b>Total lot de base 1 TTC :</b>	<b>2 558.25 €</b>
<p><i>Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule. Le montant total HTVA (la quantité de produits x le prix unitaire) doit être à chaque fois arrondis à 2 chiffres après la virgule.</i></p>								

**Lot 2 "Navette touristique de liaison entre Méaudre et Autrans – saison hivernale"**

Navette touristique de transport de personnes			Liaison entre la station de ski alpin de Méaudre et le centre nordique d'Autrans A/R 7 arrêts / Longueur approximative du circuit : 6.5 km environ					
N°	Référence		Description	Type	Unité	Q	PU en chiffres HT	Total HT
1	Période basse saison hivernale	Hors vacances scolaires en semaine	Tous les jours - fréquence et horaires définis au CCTP Départ de la station de ski alpin de Méaudre : 8h40 Type de navette : Bus de 25 places assises minimum <b>La journée</b>	QP	Journée	1	206,00 €	206,00 €
2	Période Haute saison hivernale	Vacances scolaires toutes zones et week-ends	Tous les jours, fréquence et horaires définis au CCTP Départ de la station de ski alpin de Méaudre : 8h45 Type de navette : Navette urbaine grande capacité <b>La journée</b>	QP	Journée	1	601,86 €	601,86 €
<b>Total lot de base 2 HT :</b>								<b>807.86 €</b>
<b>TVA 10% :</b>								<b>80.79 €</b>
<b>Total lot de base 2 TTC :</b>								<b>888.65 €</b>
<i>Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule. Le montant total HTVA (la quantité de produits x le prix unitaire) doit être à chaque fois arrondis à 2 chiffres après la virgule.</i>								

### Lot 3 "Transport des enfants scolarisés sur la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors dans le cadre d'activités scolaires, périscolaires ou extrascolaires"

Activités scolaires			Transport des enfants et accompagnateurs Capacité minimale autocar scolaire 40 places  Trajet aller et retour						
N°	Référence		Description	Type	Unité	Q	PU en chiffres HT	Total HT	
1	Ski Alpin scolaire	saison hivernale	Entre l'école d'Autrans et la station de ski alpin de la Sure à Autrans <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	151,84 €	151,84 €	
2	Ski Alpin scolaire	saison hivernale	Entre l'école de Méaudre et la station de ski alpin de la Sure à Autrans <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	182,07 €	182,07 €	
3	Ski Nordique scolaire	saison hivernale	Entre l'école de Méaudre et la station de ski nordique de Gève à Autrans <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	182,07 €	182,07 €	
4	Ski Nordique scolaire	saison hivernale	Entre l'école de Méaudre, et le centre nordique d' Autrans <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	151,84 €	151,84 €	
5	Ski nordique scolaire	saison hivernale	Entre l'école d'Autrans et la station de ski nordique de Gève à Autrans <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	151,84 €	151,84 €	
6	Piscine scolaire	3e Trimestre scolaire	Trajet Aller et Retour entre l'école d'Autrans et la piscine de l'Escandille à Autrans, Par autocar scolaire : capacité minimum 30 places <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	119,28 €	119,28 €	

Sorties périscolaires et extrascolaires		Transport des enfants et des accompagnateurs - Aller et retour - à partir de l'une des deux écoles communales Capacité minimale autocar scolaire 40 places						
N°	Référence	Description	Type	Unité	Q	PU en chiffres HT	PU en chiffres HT	
7	Entre Autrans et Méaudre	Transfert Aller et Retour sur la commune, <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	151,84 €	151,84 €	
8	Vers Villard de Lans ou Lans en Vercors	Déplacement sur Villard de Lans ou Lans en Vercors <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	149,58 €	149,58 €	
9	Territoire Vercors	Déplacement sur le territoire du Vercors (hors Villard de lans ou Lans en Vercors) <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	325,70 €	325,70 €	
10	Territoire Vercors	Déplacement sur le territoire du Vercors (hors Villard de lans ou Lans en Vercors) <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	325,70 €	325,70 €	
11	Agglomération Grenoble	Déplacement vers l'agglomération grenobloise <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	406,52 €	406,52 €	
12	Agglomération Grenoble	Déplacement vers l'agglomération grenobloise <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	406,52 €	406,52 €	
13	Rayon limité à 200 km	Déplacement dans un rayon de 200 km maximum <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	516,26 €	516,26 €	

14	Rayon limité à 200 km	Déplacement dans un rayon de 200 km maximum <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	516,26 €	516,26 €
15	Rayon > 200km	Déplacement dans un rayon supérieur à 200 km <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	645,27 €	645,27 €
16	Rayon > 200 km	Déplacement dans un rayon supérieur à 200 km <b>Le Trajet aller et retour</b>	QP	Forfait	1	645,27 €	645,27 €
<b>Total lot de base 3 HT :</b>							<b>5 027.89 €</b>
<b>TVA 10% :</b>							<b>502.79 €</b>
<b>Total lot de base 3 TTC :</b>							<b>5 530.68 €</b>
<p><i>Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule. Le montant total HTVA (la quantité de produits x le prix unitaire) doit être à chaque fois arrondis à 2 chiffres après la virgule.</i></p>							

**SAS JEAN PERRAUD & FILS**  
 441 avenue du Peuras - 38210 Tullins  
 Tél. 04 76 35 80 80  
 RCS Grenoble 998 893 002 - APE 4939A

